

Général Sintive : La Guyane est une terre d'enjeux immenses

Category: 2020-2030,Actualités,Outre-Mer
14 novembre 2024



Entretien avec le général Jean-Christophe Sintive, commandant la Gendarmerie de la Guyane-Française. Affecté à la tête de la Gendarmerie de la Guyane Française depuis le 1^{er} août 2022, le général Sintive décrit un territoire dont la beauté n'a d'égale que l'exigence de l'engagement des gendarmes qui y servent.

Commentaire AASSDN : Compte tenu de sa situation géographique proche de l'équateur, de ses ressources naturelles et de sa superficie importante (1/6^e de la Métropole), la Guyane est un atout pour la France. Mais la très forte immigration étrangère, les trafics et l'insécurité qui atteint des niveaux inconnus en Métropole sont de nature à transformer ce département d'Outre-mer à devenir un boulet pour notre pays, voire une proie pour ses voisins. Il est donc impératif et urgent de restaurer la sécurité et l'intégrité de ce territoire où opèrent de nombreux clandestins, souvent orpailleurs armés venus du Surinam et du Brésil. La Guyane doit constituer notamment avec Kourou, un pôle d'influence français en Amérique du Sud.

Avec ses 84 000 km², la superficie de la Guyane est comparable à 1/6^e de l'Hexagone, mais ne compte que 300 000 habitants. Seul outre-mer français à ne pas être une île, ce territoire partage plus de 500 kilomètres de frontière avec le Suriname et 700 kilomètres avec le Brésil (plus précisément avec l'État fédéré de l'Amapá), ce qui en fait ainsi la plus grande frontière terrestre de la France, au cœur de l'Amérique du Sud. La Guyane constitue ainsi une porte d'entrée vers l'Europe, qu'il s'agisse de flux licites ou illicites de personnes et de biens.

Recouvert à 94 % de forêt équatoriale, ce territoire présente une biodiversité exceptionnelle. Celle-ci est néanmoins menacée par la déforestation, par l'orpaillage illégal et la pêche illégale. Terre de convoitises, la Guyane dispose de réserves aurifères et halieutiques importantes.

Passionné par ce territoire, le général Jean-Christophe Sintive s'engage quotidiennement aux côtés des gendarmes servant sous ses ordres. *« J'adore la Guyane. J'exerce un commandement hors du commun. La gendarmerie est la force qui compte sur ce territoire, elle y fait face à des enjeux immenses. »*

De ses débuts en Guyane jusqu'aux fonctions de Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française

« Scientifique de formation, j'ai choisi la gendarmerie après ma scolarité à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr. À l'issue de la formation à l'École des officiers de la gendarmerie nationale (EOGN, nouvellement Académie militaire de la gendarmerie nationale - AMGN), j'ai rejoint l'Escadron de gendarmerie mobile (EGM) 46/2 de Châtellerauld, d'abord en tant que commandant d'un peloton blindé, puis à la tête du peloton d'intervention. J'ai participé à plusieurs missions, mais la première s'est déroulée en Guyane, constituant ainsi un véritable marqueur de ma carrière. J'ai également été engagé au Kosovo. J'ai ensuite été affecté à l'École polytechnique en tant qu'instructeur, avant de devenir commandant de la compagnie de gendarmerie départementale de Béziers. Ce temps de commandement s'est révélé particulièrement formateur en raison de l'activité judiciaire soutenue et des nombreux événements d'ordre public. Après un temps à la Direction générale de la gendarmerie nationale et une année de scolarité à l'École de Guerre, j'ai eu l'opportunité d'occuper un poste nouvellement créé au sein de l'Inspection générale de l'administration (IGA), dans le cadre du rattachement de la gendarmerie au ministère de l'Intérieur. Cette affectation m'a permis de disposer d'une compréhension des enjeux interministériels et d'obtenir des diplômes d'audit. Dans la continuité de ce poste, j'ai rejoint l'Inspection générale de la gendarmerie nationale (IGGN) afin de participer au développement de l'audit interne en gendarmerie. J'ai ensuite servi au sein du Bureau personnel officier, où j'ai pu appréhender les enjeux de l'Institution en matière de ressources humaines. De 2016 à 2019, j'ai commandé le Groupement de gendarmerie départementale de la Gironde, marqué par des enjeux périurbains et estivaux importants. À ce temps de commandement a succédé une nouvelle scolarité au sein du Centre des hautes études militaires (CHEM) et de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Cette formation m'a permis d'approfondir ma compréhension de la décision interministérielle et des enjeux géopolitiques de la France. À l'issue, j'ai occupé le poste de conseiller sécurité intérieure et défense sécurité auprès du ministre des Armées. En 2022, j'ai été affecté comme Commandant de la gendarmerie de la Guyane Française (COMGEND-GF).

Ce poste est exactement celui que je souhaitais obtenir. Je suis revenu en Guyane 23 ans après y avoir servi. Il s'agit d'un territoire exceptionnel, au sein duquel la gendarmerie joue un rôle majeur. Elle agit en effet sur plus de 99 % de ce territoire et assure la sécurité de 80 % de la population. À cela s'ajoutent les spécificités liées à la Lutte contre l'orpaillage illégal (LCOI), qui est une opération qui n'existe nulle part ailleurs, et à la protection du Centre spatial Guyanais (CSG). Pour ces raisons, commander la gendarmerie de Guyane présente un intérêt particulier. »

L'état de la menace

« La Gendarmerie doit faire face à des enjeux de sécurité extrêmement importants. La Guyane est confrontée à toutes les difficultés de l'Amérique du Sud et à des problématiques migratoires conséquentes. Les populations frontalières immigreront en Guyane en quête d'une vie meilleure. Le Produit intérieur brut (PIB) par habitant de ce territoire est deux fois supérieur à celui du Brésil et trois fois supérieur à celui du Suriname. La Guyane est marquée par un haut niveau de violence et par une circulation massive d'armes à feu. Les trafiquants de drogue utilisent la Guyane comme porte d'entrée vers l'Europe. Nous enregistrons 35 % des vols à main armée avec arme à feu et 20 % des tentatives d'homicide constatés par la gendarmerie sur le territoire national. Plusieurs phénomènes criminels sont aujourd'hui notables.

Depuis cinq ans, nous faisons face à l'arrivée de factions armées brésiliennes. Il s'agit de groupes criminels organisés qui ont commencé à se constituer dans les années 80 dans les prisons de ce pays. Ils cherchent désormais à s'étendre dans toute l'Amérique du Sud, voire à l'Europe via le Portugal mais aussi la France, en raison de la situation géographique de la Guyane. Les deux principales factions implantées en Guyane sont la FTA (Familia Terror do Amapá) et le Commando rouge. Ces organisations sont rivales, ce qui explique aussi les nombreux règlements de compte que nous constatons.

La Guyane est également victime de l'orpaillage illégal au cœur de la forêt équatoriale. On estime que 5 tonnes d'or ont été extraites illégalement en 2023. Cette année-là, nous avons saisi 61 millions d'euros d'avoirs criminels liés à l'orpaillage illégal. Actuellement, nous avons déjà atteint 76 millions de saisies et destructions. Ces résultats montrent que nous sommes présents et réactifs, mais cela ne suffit pas pour endiguer l'orpaillage illégal, dont la croissance est largement corrélée à l'augmentation du prix de l'or. Les moyens que nous engageons pour lutter contre ce phénomène doivent être proportionnels, pérennes et renouvelés. L'enjeu est de tenir la forêt équatoriale pour éviter qu'elle ne soit dévastée par des délinquants qui n'ont aucune conscience environnementale.

Le CSG constitue également un véritable enjeu de sécurité. La gendarmerie est chargée de la protection du site dans le cadre d'une convention conclue avec le Centre national d'études spatiales (CNES). Une partie des effectifs dédiés est financée par cette agence. À la suite du lancement réussi d'Ariane 6, l'activité du site va s'intensifier dans les prochaines années. L'ambition commune du CNES et de l'Agence spatiale européenne est de pouvoir réaliser jusqu'à trois lancements par mois. La gendarmerie devra s'adapter à cette accélération et monter en puissance.

Nous sommes également confrontés au défi de l'accroissement démographique. La population augmente de 3 % par an et même de 5 % par an dans certaines communes du territoire. La gendarmerie doit être en mesure de suivre cette évolution en adaptant son dispositif territorial. Le plan de création de 239 brigades lancé par le président de la République prévoit l'implantation de quatre nouvelles unités en Guyane. La première d'entre elles, la brigade fluviale de gendarmerie de Saint-Laurent-du-Maroni, a été inaugurée en avril 2024 et est aujourd'hui pleinement opérationnelle. »

Un engagement exigeant

« La gendarmerie a pris en compte le phénomène des factions. En raison de la difficulté à

conduire les investigations les concernant, la Section de recherches (S.R.) de Cayenne a été réorganisée. Ses effectifs ont également été augmentés. Alors qu'elle ne comptait que deux divisions en début d'année (une division consacrée aux crimes commis en forêt équatoriale et une division dédiée à ceux commis sur le littoral, c'est-à-dire dans les zones habitées), elle est désormais structurée en quatre divisions (criminalité organisée, criminalité sérieuse et complexe, criminalité économique et financière et LCOI). À celles-ci s'ajoute un Groupe appui renseignement (GAR). La division criminalité organisée est spécifiquement chargée de la lutte contre les factions. De nombreuses opérations judiciaires visant les factions ont d'ores et déjà été réalisées afin d'entraver leur développement. Ce travail commence à porter ses fruits.

La LCOI a été organisée autour de l'opération *Harpie*. Il s'agit d'un dispositif comprenant à la fois un contrôle de zone dans la profondeur, des actions aéroportées d'opportunité et des points de contrôle terrestres et fluviaux en forêt et sur le littoral, afin d'endiguer les flux logistiques. Deux Escadrons de gendarmerie mobile (EGM) sont normalement consacrés à cette mission en plus des unités de gendarmerie départementale de Guyane, de la [Brigade fluviale et nautique de Matoury](#), de la Section de recherches (S.R.) de Cayenne, de la [Section aérienne gendarmerie \(SAG\)](#) et de [l'Antenne du Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale \(A-GIGN\)](#). Cette opération est coordonnée par le [Centre de conduite des opérations \(CCO\)](#). Rattaché au COMGEND-GF, cet état-major dédié à la LCOI est chargé de planifier, d'organiser et de conduire les opérations menées dans ce domaine, en lien avec les Forces armées en Guyane (FAG). Innovant en permanence, la gendarmerie de Guyane a fusionné son J2 CCO (renseignement) avec celui de l'État-major interarmées des FAG, afin de poursuivre l'amélioration du ciblage des opérations.

Notre action sur le terrain s'est toutefois amoindrie ces derniers mois en raison de l'engagement des EGM sur les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris, ainsi qu'en réponse aux crises survenues en Nouvelle-Calédonie et en Martinique. Nous avons tout mis en œuvre pour compenser la diminution du nombre de gendarmes mobiles par un renforcement de l'activité des gendarmes départementaux et leur déploiement en forêt. Cette manœuvre a également permis de former largement les gendarmes départementaux sur une mission fondamentale pour la Guyane. Cet investissement estival multiplie aujourd'hui nos capacités opérationnelles en la matière. »

La coopération au cœur de l'efficacité opérationnelle

« Nous travaillons étroitement avec les FAG, tant dans le cadre de la LCOI, qu'au CSG. Nos actions et nos moyens sont complémentaires. Nous coopérons également avec de nombreux services étatiques, et notamment avec la police nationale, à Cayenne, à Saint-Laurent du Maroni, à Saint-Georges ou encore à l'aéroport. Le Parc amazonien de Guyane (PAG), l'Office français de la biodiversité (OFB) et l'Office national des forêts constituent également des partenaires quotidiens dans nos missions de protection de l'environnement.

On ne pourrait pas être efficaces si on ne développait pas des relations privilégiées avec les partenaires internationaux. Nous avons renforcé notre coopération avec la Korps Politie Suriname (KPS), en mettant en place des [patrouilles conjointes des deux côtés du Maroni](#), ainsi qu'avec les polices du Brésil, notamment la police fédérale et les polices de l'État de l'Amapá. L'interpellation très récente par la KPS à Paramaribo, d'une équipe de cinq malfaiteurs chevronnés qui avait fui la Guyane et leur remise immédiate à la gendarmerie constituent la

démonstration que nous sommes sur la bonne voie.

Structure prévue par une loi française et brésilienne, le Centre de coopération policière (CCP) de Saint-Georges facilite et fluidifie l'échange d'informations judiciaires et policières. »

Une gendarmerie de proximité

« Il est important que la gendarmerie soit un acteur reconnu de la sécurité des Guyanais. Elle doit être appréciée pour son contact, sa proximité et son intégration dans la vie guyanaise. À cette fin, nous avons développé des missions de Police de sécurité du quotidien (PSQ) permettant de nous rendre dans les villages isolés habités par les populations autochtones. Ce dispositif nous permet de mieux les comprendre et de rencontrer des gens qui ne sont pas en mesure de venir jusqu'à nous.

La proximité passe également par un recrutement local. Depuis deux ans, j'ai développé cet objectif au sein de la réserve et des gendarmes adjoints volontaires, grâce notamment à la montée en puissance du centre régional d'instruction. Nous en constatons les premiers résultats avec une augmentation de notre attractivité. À cette fin, nous avons signé un partenariat avec le Régiment du service militaire adapté (RSMA). »

Des gendarmes passionnés

« La Gendarmerie de Guyane peut vraiment compter sur le dynamisme de ses gendarmes. Ils remplissent des missions passionnantes qui ont du sens. La population apprécie leur action. Ses attentes envers eux sont fortes. Les gendarmes qui travaillent ici sont véritablement passionnés. Ils sont confrontés à un engagement majeur, probablement l'un des plus exigeants de leur carrière, mais celui-ci est particulièrement galvanisant.

Dans le même temps, la Guyane est une terre accueillante. La population est avenante et les gendarmes ont développé une véritable solidarité entre eux, ce qui les aide à se sentir bien dans leur vie professionnelle comme personnelle.

Ils ont la chance de servir sur un territoire d'une beauté extraordinaire. La forêt équatoriale présente une biodiversité incroyable. C'est un émerveillement quotidien, tant pour les gendarmes que pour leurs familles. »

Des enjeux d'avenir

« Les enjeux sont énormes et les possibilités le sont tout autant. La Guyane est une terre d'innovation. Nous avons déployé la *Starlink* sur le territoire. Au regard des résultats satisfaisants de ce système, nous l'avons expérimenté sur un véhicule pendant le Relais de la Flamme Olympique. Ce premier véhicule équipé du système *Starlink* permet de procéder à des contrôles en mobilité sur tous les axes du territoire, ce qui n'était pas le cas avant. De nombreuses initiatives sont menées, ce qui est pour moi, comme pour les gendarmes, une véritable source de satisfaction.

Capitaine Tristan MAYSOUNAVE

Article publié sur le site [Gendinfo](#)
07 novembre 2024

La sûreté aux armées par le Commissaire F SALAS

Category: Europe de l'Ouest,Extraits de bulletin,Renseignement,Services allemands
14 novembre 2024

Nous avons souvent souligné les mérites de la Sûreté aux Armées. Jamais encore nous n'avions pu publier un récit documenté montrant son travail. C'était une lacune dans l'oeuvre historique que nous nous sommes assignée.

C'est pour nous une grande satisfaction de pouvoir, aujourd'hui, la combler grâce à notre camarade F. SALAS, Commissaire Principal de la Police Nationale, ancien de l'équipe B.S.M./SA-509. Nous le félicitons et le remercions.

Au-delà de sa personne, ce sont tous les magnifiques fonctionnaires de la Police Nationale que nous saluons, et plus spécialement les volontaires de la S.A, qui, avec un merveilleux esprit patriotique, ont participé avec courage et compétence à la Sécurité des Armées françaises et alliées.

Une réglementation rigoureuse et mal adaptée aux circonstances, n'a pas permis jusqu'à présent de donner à ces fonctionnaires la récompense administrative que leurs services de guerre leur a pourtant acquis.

Nous le déplorons comme nous déplorons tant d'ingratitude à l'égard de ceux qui ont servi généreusement leur Pays, dans la discrétion et sans se soucier d'autre récompense que celle que procure la satisfaction du DEVOIR accompli.

BUREAUX DE SECURITE MILITAIRE ET SURETE AUX ARMEES (1943-1945) Août 1944
!

Sur les côtes de Provence, le formidable débarquement des Forces Françaises et Alliées a commencé le 15, entre HYERES et SAINT-RAPHAËL.

A l'intérieur des Divisions françaises de la 1ère Armée du Général de LATTRE de TASSIGNY, les Bureaux de Sécurité Militaire et de Sûreté aux Armées (B.S.M.-S.A.) rattachés à l'Etat-Major de chaque Division forment des groupes bien modestes, comparés à l'énorme machine de guerre 25 à 30 hommes au maximum.

Le B.S.M. 509 placé en Novembre 1943, en ALGERIE, auprès de la 9ème Division d'Infanterie Coloniale (9ème D.I.C.), débarque d'un L.S.T. le 17 Août sur la plage de La NARDELLE, entre

SAINTE-MAXIME et SAINT-RAPHAËL. Ce bureau a déjà participé à des missions de protection du secret et de Contre-espionnage en ALGERIE, en CORSE, et à l'ILE D'ELBE, mais son personnel sait bien, en débarquant en PROVENCE, que sa véritable mission va commencer. Il est prêt !

La fin de la guerre, et la Victoire, le trouveront à TUTTLINGEN, en ALLEMAGNE.

Il avait bien et complètement rempli la mission qui lui avait été donnée à son départ de la terre d'ALGERIE , en participant activement aux Batailles de TOULON, du DOUBS, d'ALSACE et d'ALLEMAGNE, et en capturant un grand nombre d'agents ennemis. 22 Août 1944. TOULON tient toujours.

Les troupes coloniales progressent vers le grand port militaire.

A bord de ma jeep, j'aperçois les premières maisons de LA FARLEDE, les tirailleurs sénégalais du 6ème R.T.S. aspergeant de rafales un mamelon sur ma droite d'où un groupe de mortiers cherche à interdire la progression des véhicules sur la route nationale.

Quelques jeeps brûlent ; morts et blessés gisent à terre. J'atteins les premières maisons puis la rue principale du village, jonchée de cadavres allemands.

J'ai mis pied à terre. J'aperçois un groupe d'hommes armés, vêtus d'uniformes bleus et portant des brassards tricolores. Des F.F.I. !

Ils poussent devant eux, vigoureusement, un jeune homme en civil. Je m'approche. Le Chef de groupe est un barbu, énergique. Je me fais connaître. Il me fait part de son intention de fusiller son prisonnier, sur-le-champ.

D'après lui, il s'agit d'un collaborateur. Le jeune homme a les yeux bandés ; il est pâle et muet. A peine 20 ans.

Les rafales crépitent dans le village, tout autour de nous. J'interdis aux maquisards une si expéditive justice. Palabres et discussions.

Le Chef consent enfin à me remettre son prisonnier. Je lui signe un papier. Je me dirige avec le groupe vers la Gendarmerie. Personne ! Je m'installe.

Le prisonnier s'appelle B...-M.... Il est signalé sur les listes " S.M. Débarquement " en ma possession, comme " Journaliste du RNP (de Marcel DEAT) et propagandiste " .

Je m'entretiens durant une heure avec lui. A l'issue de ce premier contact, je suis convaincu que ce garçon, intelligent et cultivé, n'a pas pu ne pas jouer un rôle dans le grand drame de l'Occupation et de la Résistance.

Je dois partir car j'ai d'autres objectifs à atteindre dans la journée, figurant également sur mes listes, et notamment à SOLLIES-PONT et à TOULON où nos premiers éléments ont pénétré.

Je laisse B...-M... sous la garde du groupe de F.F.I., avec mission de lui permettre, sans l'importuner, de rédiger le curriculum vitae très détaillé que j'ai exigé de lui.

Un saut jusqu'à TOULON ! Personne aux adresses indiquées ! La ville est en effervescence, joies de la Libération, tireurs isolés, femmes rasées que l'on promène dans les rues.

Les forts tiennent toujours, canonnades et crépitements d'armes automatiques.

J'ai laissé DABADIE à SOLLIES-PONT " s'occuper " du Maire de la Ville, et de sa secrétaire, inscrits sur nos listes comme collaborateurs.

Retour à LA FARLEDE, tard dans la nuit. Mon prisonnier est... toujours en vie, et je le trouve plus détendu que je l'avais laissé.

Il a noirci plusieurs pages, que je lis. Je le connais mieux, maintenant !

Recruté dans l'Organisation TODT, déplacements nombreux dans les massifs boisés de SAVOIE et du JURA.

Missions de renseignements? Il ne m'en parle que dans la nuit. Je le " traite " à fond jusqu'au matin. Je veux en savoir davantage. Petit déjeuner, toilette, et je le laisse à nouveau à ses confessions.

Un saut jusqu'à un village de la région où le Maire a été " démissionné " et emprisonné par des F.T.P.

La Mairie est pleine de civils en armes, farouches et peu décidés à écouter cet Officier venu d'on ne sait où et qui exige la libération immédiate du Maire (80 ans) et sa réinstallation à la Mairie.

Rapide " Référendum " auprès des gens du village et, très démocratiquement, ce à quoi ne peuvent s'opposer les F.T.P., remise en place du Maire !

Retour à LA FARLEDE. B...-M... a précisé quelques points, en réponse au questionnaire que je lui ai laissé.

Il est bien un " agent " recruté par le S.R. allemand, ayant accompli des missions!

Je termine son interrogatoire et j'établis la procédure. Le temps presse et il me faut continuer sur TOULON.

Travail un peu " bâclé ", mais j'ai obtenu l'essentiel dans cette affaire. D'autres le traiteront, d'une manière plus approfondie, en partant des renseignements déjà recueillis.

Je conduis mon prisonnier à la Prison de TOULON, gardée par nos militaires.

Je dois, quant à moi, aller vers d'autres missions et suivre le sort de ma Division, la 9ème D.I.C.

(Je devais apprendre, plus tard, à BESANÇON, que B...-M... avait été condamné à 20 ans de détention et ce malgré le très bon rapport que j'avais établi à son sujet, à la suite des faits qui vont suivre.) * J'avais traité B...-M... de la manière la plus humaine. J'avais tenu à ce qu'il soit traité correctement et il l'avait été.

Au moment de me séparer de lui à la Prison de TOULON, il me remercia, et notamment " de lui avoir sauvé la vie " .

" Pour me témoigner sa reconnaissance ", me dit-il, " il voulait me fournir un renseignement qu'il n'avait pas voulu dévoiler lors de ses interrogatoires, estimant également, après son passage dans notre service, que les activités au profit de l'ALLEMAGNE devaient être neutralisées, la libération du Territoire étant menée par d'authentiques soldats français, contrairement à ce que la propagande avait fait croire aux populations, etc. "

B...-M... m'apprit alors qu'une jeune femme nommée V..., artiste peintre de son état et domiciliée à ANTIBES, jouait un rôle déterminant au profit du S.R. Allemand.

Il l'avait appris de sa bouche même et V... lui avait également confié que le S.R.A. avait placé auprès d'elle un technicien radio chargé de la transmission des renseignements à une Centrale installée quelque part en Forêt Noire.

B...-M... ne connaissait pas ce technicien ; il savait seulement, par V..., qu'il était Français et qu'il avait été un des premiers opérateurs en ondes ultra-courtes, notamment lors d'une expédition du Docteur CHARCOT au SPITZBERG.

Muni de ces renseignements je filai aussitôt sur ANTIBES.

Tout le secteur de la Côte d'Azur venait d'être occupé par la 36ème Division U.S., qui n'était entrée dans ANTIBES que la veille. (Je ne l'appris qu'en cours de route, par des civils, aucun soldat français n'étant visible dans ce secteur entièrement dévolu à l'Armée américaine).

Je me rendis rapidement au domicile de V..., dont B...-M... m'avait communiqué l'adresse.

Je n'y trouvais que sa mère, seule. Une visite des lieux n'apporta rien à mes recherches, pas de

documents, pas de carnets d'adresses ! La mère prétendait qu'elle n'avait pas revu sa fille, depuis la veille au soir et que, les Américains ayant pénétré dans ANTIBES, elle avait pu quitter la ville.

Je me mis à la recherche d'autorités françaises responsables. En pure perte. Personne à la Mairie, au Commissariat de Police et à la Gendarmerie.

La Résistance locale ? Je demandai, au hasard, à une personne rencontrée, d'inviter un membre de la Résistance à se présenter à moi au Commissariat de Police, où je m'installais.

Une heure après, deux hommes se présentaient. L'un d'eux se disait " Capitaine ROGER ", l'autre était un médecin antibois qui tentait d'organiser les services de la Mairie.

Après m'être fait connaître ès qualité, je leur fis part à tous deux de la nécessité urgente de retrouver V..., sans leur donner de détails.

Je leur dis que la veille elle se trouvait encore à ANTIBES et, qu'à mon avis, elle n'avait peut-être pas pu quitter la ville.

Je leur demandai de mobiliser tous les membres de la Résistance locale pour la retrouver et, en cas de découverte, de la faire conduire devant moi, immédiatement. Ils me quittèrent en me promettant d'agir rapidement.

Une heure après, le " Capitaine ROGER " se présentait, seul, à mon bureau. Il commença par me dire qu'il connaissait bien V... et qu'il savait qu'elle travaillait pour les Allemands.

Il paraissait gêné, allant jusqu'à mettre en doute ma qualité d'Officier français, et me faisant part de son étonnement de n'avoir pas vu d'autres soldats français, que moi.

Cet homme cachait quelque chose, cela me paraissait flagrant ! Je me souviens d'avoir fait la grosse voix et de l'avoir menacé d'un rapport foudroyant... " ROGER " m'apprit ensuite, et après bien des réticences, qu'il savait où se trouvait V...

Je lui ordonnai vivement de me conduire vers elle.

Nous partîmes ensemble vers la Place principale d'ANTIBES. Là, dans une rue qui y débouche, nous pénétrâmes dans un immeuble de bel aspect.

En cours de route, " ROGER " m'avait expliqué que V... s'était réfugiée chez une de ses amies, dans cet immeuble depuis la veille.

Au 3ème étage, " ROGER " prit une clé dans sa poche et ouvrit la porte d'un appartement.

Silence complet ! Personne? Je me dirigeai vers une des chambres : une jeune femme, vêtue d'une courte chemise de nuit, gisait à plat ventre, sur le lit non défait, un poignard planté entre les omoplates !

Je me retournai. " ROGER " était là, silencieux. Il me fit signe qu'il s'agissait de V.... Je lui demandai aussitôt des explications, sur sa connaissance de cette retraite, sur la possession de la clé de l'appartement, sur ses réticences, sur la découverte de V..., assassinée... Cet homme cachait vraiment quelque chose !

Il s'expliqua, enfin " La veille", alors que les premiers Américains étaient aux portes d'ANTIBES, il avait été contacté par un homme qui, sachant qu'il appartenait à la Résistance, lui avait confié appartenir au " 2ème Bureau français ".

Cet homme lui avait parlé de V.... Il lui avait dit que cette femme était un agent de l'ALLEMAGNE et qu'elle détenait une liste de personnes d'ANTIBES qu'elle s'apprêtait à remettre aux Allemands, que ces otages seraient fusillés le jour même si l'on n'empêchait pas V... de remettre cette liste, et qu'il fallait immédiatement l'exécuter, au nom de la Résistance. "

" Cet homme savait que " ROGER " connaissait bien V....

Il lui ordonna de se charger de cette exécution. " ROGER " rendit compte à la Résistance locale et il fut décidé de passer à l'exécution de l'ordre reçu.

" ROGER " fit porter un billet à V..., à son domicile. Il lui demandait de le rejoindre de toute urgence, à l'appartement de son amie... (" ROGER " m'avoua, à ce moment, qu'il était l'amant de V..., depuis plusieurs mois). "

" V... vint rapidement. " ROGER " lui fit croire à un rendez-vous galant. Elle se déshabilla et, alors qu'elle se tenait contre lui, et qu'il l'embrassait, il lui planta un stylet entre les épaules, sans lui demander d'explications.

La liste d'otages resta introuvable. " ROGER " coucha V... sur le lit, dans la position que je l'avais découverte, et il quitta l'appartement pour aller rendre compte de l'accomplissement de sa mission et du résultat négatif concernant la liste. "

Le premier et le plus important maillon de cette chaîne d'espionnage, que je sentais, disparaissait avec la mort de V.... Il me fallait, coûte que coûte, découvrir les autres, c'était trop important !

" ROGER " ? L'interrogatoire auquel je le soumis, ainsi que le Médecin, ne m'apporta rien ! Ils paraissaient bien avoir agi de bonne foi, et pour la Résistance.

J'étais fatigué (plusieurs nuits sans sommeil), et découragé... Je m'apprêtais à quitter ANTIBES pour TOULON. J'alertai le Commissaire de Police (revenu à son Commissariat), de la découverte du corps de V..., exécutée par la Résistance, mais je ne lui parlai pas du rôle de " ROGER ".

Je pensai, à ce moment, à cet agent du 2ème Bureau. Il paraissait être bien renseigné et il pouvait, peut-être, m'aider à remonter la filière, en partant de V...

Je demandai à le rencontrer. Je le vis dans un Hôtel, près de la Place d'ANTIBES. Il était accompagné de son épouse, qu'il me présenta. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, d'aspect " petit bourgeois rangé ". Il se nommait A... Sa " femme " - son amie, m'avoua-t-il au cours de notre conversation, avec un petit air entendu - se nommait S....

A... me confirma son appartenance au " 2ème Bureau ". Je le fis parler. Mon impression fût qu'il s'agissait plutôt d'un agent occasionnel, d'un quelconque réseau de Résistance. Il n'avait pas la manière ! et il y avait en lui, cependant, un air matois qui m'intriguait.

Depuis quand était-il à ANTIBES ? Qui l'avait renseigné sur V... ? Il m'expliqua qu'il avait été recruté à la terrasse d'un café de TOULON par un Officier français en civil qui s'était présenté à lui sous le nom de " MATISSE ".

Il avait rencontré cet Officier plusieurs fois et lui avait fourni des renseignements sur TOULON. Il ne s'expliqua pas sur ce point et je n'insistai pas ; je le laissai parler.

C'était " MATISSE " qui l'avait envoyé à ANTIBES, il y avait un mois, pour surveiller V..., située comme agent de renseignements de l'ALLEMAGNE.

A... était entré en relation avec elle en l'accostant dans la rue ; il lui avait ensuite rendu visite chez elle. Il n'avait pas pu recueillir des renseignements intéressants sur son activité et n'avait donné aucune nouvelle à " MATISSE ", depuis son arrivée à ANTIBES.

Tout cela ne me paraissait pas clair ! Je décidai de conduire A... et son amie à TOULON, prétextant un contrôle indispensable de son appartenance à un de nos services. A... se montra réticent. J'insistai gentiment...

Dans le Command-Car qui nous ramenait à TOULON, il ne fut plus question de V..., ni des services de renseignements.

A... s'intéressait au débarquement en PROVENCE, me disait combien il avait été impressionné par l'importance des moyens mis en oeuvre et par l'allure des troupes.

Il me demanda mon origine, me fit parler de l'ALGERIE qu'il ne connaissait pas, disait-il, comme il ne connaissait ni l'AFRIQUE ni les Pays méditerranéens, étant surtout attiré par les pays nordiques.

Il me confia qu'il avait fait de nombreux voyages dans ces pays et, dans la conversation, me lâcha " qu'il avait même participé à la première expédition du Docteur CHARCOT au SPITZBERG !!! "

Cette phrase était terrible... et lumineuse !

J`avais là, près de moi, à portée de ma main, le technicien radio du S.R. Allemand, dont m'avait parlé B...-M... !!!

Quel frémissement de joie me saisit ! Quel effort dus-je faire pour ne rien en laisser paraître!

Le voyage se poursuivit. Il n'y eut, entre nous, que conversations aimables jusqu'à l'arrivée.

Il était près de minuit lorsque nous arrivâmes à l'Hôtel où notre service s'était installé, à l'angle du Boulevard de Strasbourg et de la rue Colbert. Je fis conduire A... et sa compagne dans une chambre, leur fis servir une collation et leur souhaitai bonne nuit.

Je me rendis, quant à moi, auprès du Capitaine MASSE, Chef du B.S.M. Il était avec le Lieutenant LAGUGNE, Commissaire de la Sûreté aux Armées.

Je leur parlai de l'Affaire V... et de ses développements, le dernier étant l'identification du technicien radio du réseau.

Je ne tenais pas en place.

Après un léger dîner, je décidai de ne pas attendre le lendemain pour poursuivre l'affaire. Je me rendis chez A...

Je le trouvai en robe de chambre, détendu et calme. Je l'invitai à me suivre dans une chambre voisine et, devant lui et très ostensiblement, je chargeai un de nos soldats 3 de surveiller très étroitement sa compagne ". Ses traits pâlirent.

Lorsque nous fûmes seuls et dès mes premières paroles, il comprit la situation.

Il " craqua " après avoir tenté de me faire promettre qu'il ne serait pas fusillé.

J'exigeai de lui toute la vérité, l'assurant que seule sa franchise pourrait influencer favorablement le Tribunal Militaire devant lequel il comparaitrait. Il me raconta son histoire.

Contacté puis employé par les troupes allemandes d'occupation en raison de ses très sérieuses connaissances en matière de radiotélégraphie, il avait été ensuite recruté par les Services de renseignements de l'Abwher, et avait accepté la mission d'implanter un réseau radio tout le long de la côte méditerranéenne française, de MENTON à PORT-VENDRES.

Ce réseau comptait douze opérateurs et devait fonctionner dès le débarquement, après stabilisation du front, situation qui était envisagée par le Commandement allemand, dans la Région Sud de la FRANCE.

Le réseau était en place. A... me donna l'identité des opérateurs et le nom de la ville où ils se trouvaient. Je notai toute la nuit le maximum de précisions à ce sujet.

Je fis transmettre l'ensemble car il s'avérait impossible d'exploiter efficacement cette affaire, à notre seul échelon. Je m'étais réservé cependant quelques objectifs et je poursuivis l'affaire.

Dès le lendemain matin, A... nous conduisait chez lui. Il habitait une villa, au CANNET, au-dessus de CANNES. Admirablement située sur les hauteurs, isolée, sa visite allait être fructueuse.

Dès l'arrivée, une double antenne impressionnante, et très visible sur le toit, nous le faisait prévoir.

A l'intérieur, dans une pièce, se trouvaient bien rangés sur deux tables distinctes, deux postes radio émetteurs-récepteurs, parfaitement équipés, avec quartzs et tableaux de fréquences.

Dans un placard, une quantité importante de clichés photographiques, parmi lesquels de nombreuses vues de la côte méditerranéenne.

Tout devait et allait rester en l'état, l'exploitation du réseau à notre profit étant dès lors envisagé, compte tenu de la totale coopération qu'A... promettait.

Après les mesures conservatoires qui s'imposaient - garde militaire installée - nous reprenions la route de TOULON.

A... m'avait appris qu'il avait été chargé, d'installer, " techniquement ", le réseau allemand et que cette installation était terminée.

Il m'apprit aussi que chaque opérateur dépendait d'un réseau de renseignements auprès duquel il était placé.

Il ne connaissait, quant à lui, que les opérateurs et ignorait les réseaux de renseignements, sauf pour les réseaux d'ANTIBES-NICE et de MARSEILLE.

Le réseau de renseignements d'ANTIBES-NICE était dirigé par V... qui devait disposer dans la région, probablement, d'agents nombreux.

La liaison Renseignements-Transmission devait se faire uniquement entre V... et lui-même.

Les renseignements seraient chiffrés par la soi-disant compagne d'A..., S..., en réalité agent chargé du chiffre, ayant suivi un stage au 3 Réseau CONDOR 3, à TOULOUSE.

L'opérateur du réseau de MARSEILLE était un nommé G..., domicilié sur le PRADO, à une adresse qu'A... me communiqua.

A... m'apprit aussi que la propre soeur de G... était l'agent chargé des renseignements.

Elle se nommait L... et était l'épouse... d'un Commandant d'Artillerie qui venait de débarquer avec la 9ème D.I.C. ! *(et qui n'était nullement au courant des activités de son épouse, l'enquête dont il fit l'objet l'établissant de manière irréfutable.)*

Avant de partir pour MARSEILLE, il me fallait compléter l'affaire A... - V... - S....

Je m'y employai, aidé par tout le B.S.M.

Tout paraissait clair, désormais. Craignant l'arrestation de V..., trop marquée sur le plan local en raison de ses sentiments pro allemands connus, A... n'avait pas hésité à la faire supprimer, au nom de la Résistance, pour éviter toute dénonciation de sa part.

En m'avouant cela, A... prétendit qu'il ne voulait pas servir les Allemands, après le débarquement, et, qu'en revanche, il tenait à servir les Français.

Avec V..., vivante, ces décisions n'auraient pas été possibles !...

Le déplacement à MARSEILLE revêtait deux aspects : conduire A... et S... auprès du T.R., et appréhender G... et sa soeur.

L'équipe se partagea le travail. Je filai vers le domicile de G..., pendant que MASSE et LAGUGNE présentaient A... et sa compagne au T.R.

G... fut introuvable. Sa sœur fut cueillie à son domicile personnel et interrogée sur-le-champ. Peu d'aveux.

Nous manquions de moyens pour atteindre G..., qui n'avait pas quitté MARSEILLE ; sa soeur nous l'apprit.

Liaison opérée avec le B.S.M. Territorial et la B.S.T., qui venaient de s'installer à MARSEILLE. Je leur laissai la femme L..., leur expliquai le rôle de G... et le sien, dans le réseau allemand de la Méditerranée, et je leur précisai bien l'utilisation envisagée de tout le réseau à notre profit, en recommandant expressément de rendre compte au Commandement des résultats obtenus.

(Messages et notes nombreux avaient été adressés les jours précédents aux Autorités militaires et rien ne devait se faire sans ordre du Commandement.)

Je rejoignis l'autre équipe chez le Capitaine BERTRAND chargé du T.R., installé dans une villa sur la Corniche. Lorsque j'arrivai, A... était interrogé par les Officiers du service.

La décision était prise, dans la journée, de le conduire avec S..., au G.Q.G. de la VII ème Armée U.S. à CANNES.

Le Capitaine BERTRAND et ses Officiers s'en chargeaient, mais je les accompagnai, avec MASSE et LAGUGNE.

Présentation à l' HÔTEL MARTINEZ, un court exposé aux Officiers américains et nous nous retirons.

L'affaire ne nous appartenait plus. Elle allait être poursuivie, d'une part, par les Services Territoriaux de Sécurité Militaire et de la Surveillance du Territoire en ce qui concernait les agents identifiés à neutraliser et, d'autre part, par le T.R. et les Services Spéciaux américains, pour la manipulation, à notre profit, de tout le réseau.

Je n'ai jamais su quelle suite a été donnée à cette exploitation. A-t-elle été faite ?

Je n'ai également jamais connu les développements et les arrestations qui ont dû suivre.

Ce que j'ai appris - et cela nous fit tous entrer dans une grande fureur au B.S.M. 509 - c'est que les Services de MARSEILLE avaient arrêté G... et que - malgré nos fermes et précises recommandations - son affaire avait été largement divulguée et commentée dans la presse marseillaise, sur plusieurs colonnes !!!

Bel exemple de discrétion et de modestie !

La manipulation du réseau était irréalisable, après un tel gâchis, bien sûr, mais certains devaient être fiers d'avoir réalisé cette " belle affaire ".

Nous, au B.S.M. 509, nous avons continué à remplir notre mission... discrètement... jusqu'en ALLEMAGNE, et jusqu'après l'Armistice, fiers et heureux d'avoir parfois réussi.

Extrait du Bulletin : Deux héros honorés à

Toulouse

Category: Archives du site

14 novembre 2024

L'A.A.S.S.D.N. et le Groupe Morhange ont tenu à associer à l'hommage rendu le 31 mai 1986 par la Ville de TOULOUSE à l'action résistante de deux de nos camarades les noms de Léon HAMARD et d'Alexandre ABADIE.

Ainsi ont été unis dans un même élan de gratitude le soldat de l'ombre issu de la police nationale et l'officier de gendarmerie, engagés tous les deux sans retour, dans la lutte contre l'occupant.

Deux figures de héros qui symbolisent une même conception du devoir et dont l'esprit de sacrifice honore deux grands corps de l'État.

RUE LEO-HAMARD ET SQUARE LIEUTENANT-COLONEL ABADIE C'est en présence de M. Dominique BAUDIS, maire de TOULOUSE et Président du Conseil Régional, de M. DIEBOLT, déporté et Maire adjoint, du Général EYRAUD commandant d'Armes, du Colonel AMET commandant la gendarmerie régionale, de M. CARRERE représentant le Préfet de Région et de nombreuses personnalités civiles et militaires que le Colonel PAILLOLE et André FONTÈS ont tour à tour évoqué la mémoire de nos deux camarades disparus.

Après avoir dévoilé, à 10 h 30, la plaque qui marque la rue Léo HAMARD, avec l'aide des pièces du héros-martyr, le Président du Groupe MORHANGE André FONTÈS s'est exprimé en ces termes

Par André FONTÈS

... « Léon, Louis Lucien HAMARD, né le 28 novembre 1919 à Bar-le-Duc.

En 1940, Léon HAMARD " alias Léo " quitte sa Lorraine natale pour TOULOUSE.

En 1941, il est affecté comme jeune inspecteur de police à la 8^e Brigade Mobile, rue du Rempart à SAINT-ÉTIENNE. Garçon intelligent, plein de fougue, un avenir brillant s'offrait à lui.

Fin 1942, Léo entre dans les rangs de la Résistance et dès la création du Groupe Morhange il est l'un des premiers à joindre cette formation.

Animé du plus pur esprit patriotique, toujours volontaire pour les missions les plus dangereuses, l'une d'elles, devait lui être fatale.

Le 11 juillet 1944, accompagné de notre chef, le Commandant TAILLANDIER-Morhange, il tombe dans un piège, tendu par la gestapo.

Le Commandant Morhange tente de s'échapper, il est abattu sur place. Léo HAMARD est

capturé et conduit au siège de la gestapo. Il est torturé. Ses bourreaux tentent de lui arracher les secrets du groupe. En vain.

Après une longue et atroce agonie, dont ma belle-mère, Mme SIMAN DIRAKIS enfermée dans une cellule voisine, témoignera de l'horreur.

Léo HAMARD est enterré vivant.

La mort l'arrache enfin à ses terribles souffrances. A ses nièces présentes à mes côtés, nous disons " soyez fières, votre oncle était un héros " .

A 11 h 30, c'est le square Lieutenant-colonel ABADIE qui est inauguré avec le même cérémonial.

Les honneurs militaires sont rendus par un détachement de motocyclistes de la gendarmerie nationale et un détachement du 14° Régiment de Parachutistes.

Mme Alexandre ABADIE est présente ainsi que deux de ses fils. C'est elle qui, très émue, avec l'aide du Colonel PAILLOLE dévoilera la plaque du square « Lieutenant-colonel ABADIE » tandis que M. Dominique BAUDIS en coupant le ruban tricolore ouvre l'accès au très beau jardin qui portera désormais le nom de notre camarade.

Notre Président National avait évoqué le souvenir d'Alexandre ABADIE devant une assistance nombreuse et émue.

Par le Colonel Paul PAILLOLE

« C'est à un soldat exemplaire que nous rendons ici hommage, grâce à la Ville de TOULOUSE, grâce à vous Monsieur le Maire. Nous vous en sommes profondément reconnaissants.

Ce qu'il y a d'exceptionnel dans l'existence du Lieutenant-colonel Alexandre ABADIE c'est la spontanéité et le désintéressement...